

sa femme versaient deux louis pour se rendre à Québec ou à Montréal et trois louis de plus pour aller à Calgary. Et ces montants étaient avancés à plusieurs. De plus, indépendamment du nombre des membres d'une famille, tous les enfants, de moins de dix-neuf ans voyageaient aux frais du gouvernement anglais et du gouvernement canadien.

L'honorable M. CASGRAIN: Quelques-uns ne payaient rien du tout.

L'honorable M. ROBERTSON: Quiconque n'avait pas dix-neuf ans révolus n'avait rien à déboursier. Je prétends, honorables messieurs, que cette manière d'agir est injuste pour le Canada et ses habitants. Si c'était tout, il n'y aurait pas trop à redire. Mais, remarquez ce qui arrive lorsque ces enfants des Iles-Britanniques parviennent à l'âge de vingt et un ans, s'ils ont eu la chance d'amasser 500 dollars et qu'ils puissent montrer cette somme. Plusieurs gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral sont convenus de prêter à cet immigrant lorsqu'il atteint l'âge de vingt et un ans, \$2,500 amortissables en vingt-cinq ans pour l'établir et le mettre en concurrence avec le jeune homme né au Canada qui ne peut pas obtenir ce secours.

Il y a quelques semaines, au mois de janvier, je causais avec plusieurs hommes de chemin de fer du nord de l'Ontario, en la présence du directeur général de la compagnie et j'ai fait quelques observations sur le problème de l'assurance contre le chômage. En discutant la question, j'ai déclaré qu'à mon avis, vu le système, qui a cours au Canada, de subventionner et stimuler l'immigration, il n'était ni possible, ni raisonnable de tenter de régler la question de l'assurance contre le chômage avant d'avoir supprimé la cause du désœuvrement. J'ai ajouté que je trouvais injuste que le jeune immigrant pût venir en ce pays aux frais de l'Etat et que, parvenu à sa majorité, il reçoive un prêt de \$2,500 pour s'établir, tandis que le jeune homme né au Canada, dont il est le rival, ne peut pas recevoir une aide semblable. Deux jours après, l'un des journaux les plus remarquables et les plus influents de ce pays, ne connaissant rien de l'affaire, me fit l'honneur de me consacrer un article de fond d'une colonne et me traita de socialiste fieffé. Des feuilles communistes m'ont appelé l'insulteur des capitalistes, le judas des ouvriers, mais j'ai été surpris de me voir lancer cette épithète en public par un journal semblable qui ne savait pas ce qui s'était dit et ne connaissait pas le premier mot de l'affaire.

L'honorable M. CASGRAIN: Quel journal était-ce?

L'hon. M. ROBERTSON: Un journal de Montréal que mon honorable ami doit connaître. Je crois que la population canadienne est maintenant pénétrée de la gravité du problème, comme le disait tantôt l'honorable sénateur d'Essex (l'honorable M. Lacasse). Je sais que, dans un autre endroit, plusieurs représentants du Canada occidental s'inquiètent et s'alarment de la situation et sentent que l'immigration subventionnée doit cesser pour que l'équilibre se rétablisse.

Voyons la situation créée par le chômage situation qui est très grave au pays. Elle provient de trois causes principales: la première, le flot incessant des immigrants assistés; la deuxième, le progrès des sciences et des inventions dans le domaine des outillages qui remplacent la main-d'œuvre; la troisième, la diminution des articles que le Canada produit et vend à l'étranger. Tout cela restreint les chances de travail qui deviennent de plus en plus rares d'une année à l'autre.

En décembre dernier, le Gouvernement a reçu d'associations influentes répandues dans tout le pays une requête priant le premier ministre d'observer la situation et d'y porter remède parce que le manque de travail allait empirer. Trois jours après l'arrivée de cette communication au bureau du premier ministre, celui-ci répondit de London, par la radio disant au public qu'il n'y avait pas de chômage au pays ou plutôt, déclarant que le Canada était plus favorisé que toutes les nations du monde parce que ses habitants étaient occupés et contents.

Le ministre du Travail se mit à irradier cette déclaration comme si elle exprimait l'opinion du Gouvernement, et elle provoqua beaucoup de critiques et de commentaires hostiles. J'ai l'intime conviction qu'il n'agissait pas ainsi de son propre chef, car il savait qu'elle était fausse.

Quelques jours après, on modifiait légèrement la déclaration et l'on disait que, si le travail manquait, le Gouvernement fédéral n'en avait cure, parce que c'était aux municipalités et aux provinces de s'occuper du chômage et qu'à une conférence qui avait eu lieu quelques temps auparavant, les représentants des provinces avaient prié le gouvernement fédéral de se mêler de ses propres affaires disant que les provinces se mêleraient des leurs. Cela provoqua une réponse des premiers ministres des trois provinces qui déclarèrent qu'une telle demande n'avait jamais été adressée aux autorités fédérales et qu'eux-mêmes imploreraient l'Etat de venir à leur secours. Celui-ci n'en fit rien.

Les honorables sénateurs n'ont probablement pas oublié que le premier ministre du Cana-